

# L'ECHO

ÉCONOMIE • ENTREPRISE • FINANCE

S&P 500	1.184,87	-0,21%	↓
DJ STOXX 50	3.219,54	+0,21%	↑
BEL 20	3.338,18	+0,20%	↑
EURO EN DOLLAR US	1,201	-0,41%	↓
BARIL DE BRENT	59,31	+2,15%	↑

Eco matin à 7H40 sur la Première.

Chaque lundi Le billet de L'Echo sur les dossiers économiques de la semaine



Eco Nuit à 23H00 sur la Première.

Le rendez-vous de l'actualité économique et financière

MERCREDI 12 OCTOBRE 2005 N° 201 - 125<sup>e</sup> ANNÉE. PRIX: 1,30 EUR. RUE DE BIRMINGHAM 131, 1070 BRUXELLES. TÉL.: 02/526.55.11.

www.lecho.be

## économie

**Reach: les 25 proches d'un accord.** Un accord est proche sur la nouvelle législation sur les produits chimiques. Mais selon le professeur Van Pottelsberghe (ULB), Reach sera une catastrophe pour les PME. Il dénonce les critères utilisés et regrette que Reach ne cible pas davantage les substances nocives. **p. 5**

**La contrefaçon reste un fléau.** Dans l'UE, le phénomène a bondi de 1.000% depuis 1998. Les faux sont fabriqués à l'échelle industrielle. La Commission veut améliorer les contrôles sur le terrain, renforcer le partenariat entreprises-douanes-transporteurs, et la coopération internationale. **p. 5**

**La Chine accélère sa course aux étoiles.** Deux ans après avoir réussi son premier vol spatial habité, la Chine doit envoyer aujourd'hui deux hommes dans l'espace. La prochaine étape prévoit des sorties dans l'espace avant la construction d'une station spatiale puis l'envoi d'un véhicule sur la Lune. **p. 6**

## entreprise

**Inco lance une OPA sur Falconbridge.** Le groupe minier canadien Inco lance une offre publique d'achat amicale sur son concurrent national Falconbridge. Une transaction évaluée à 10,6 milliards de dollars canadiens et qui donnera naissance à un nouveau géant du cuivre et du nickel. **p. 7**

**Musique en ligne: le monopole des droits d'auteur ébranlé.** Afin de favoriser l'essor des services musicaux en ligne, la Commission veut permettre à un ayant droit de pouvoir confier son répertoire à une seule société, qui serait responsable de son exploitation pour toute l'Union. **p. 8**

## finance

**Reprise de la demande de pétrole en 2006.** L'Agence internationale de l'énergie s'attend à ce que la croissance de la demande mondiale de pétrole s'accroisse en 2006 après un ralentissement provoqué cette année par l'envolée des cours consécutive aux ouragans Rita et Katrina. **p. 10**

**Les small caps offrent encore du potentiel de croissance.** JP Morgan AM estime que la belle performance de cette classe d'actifs depuis trois ans devrait se poursuivre. La firme d'investissement privilégie plus particulièrement au niveau géographique les actions européennes. **p. 10**

**«Bâle II» sur la bonne voie.** Les ministres européens des Finances ont adopté deux législations très attendues. L'une porte sur les fonds propres des établissements financiers. L'autre vise l'audit des comptes des entreprises. Des dispositions qui, selon Gordon Brown, seront un «plus» pour l'économie. **p. 11**

## FISCALITÉ

# Le gouvernement fait passer l'épargnant à la caisse

**Le gouvernement fait sauter un tabou en taxant certaines Sicav de capitalisation.**

**En contrepartie, une nouvelle opération de régularisation fiscale est mise sur pied.**

LES SICAV de capitalisation comprenant plus de 40% d'obligations dans leur portefeuille seront désormais soumises à un précompte mobilier de 15%. Ainsi en a décidé le gouvernement qui s'aligne sur ce qui se fait au niveau de la directive européenne sur l'épargne pour les non-résidents. Mais ici, c'est l'épargnant belge qui touche ses revenus en Belgique qui sera directement touché. La mesure — la première qui touche une Sicav de capitalisation en Belgique — doit rapporter 235 millions d'euros à l'Etat, qui dit vouloir inciter à l'investissement dans le capital à risque. Dans le même temps, l'Etat entend encore inciter les capitaux à revenir au pays. C'est ainsi qu'une nouvelle opération de ré-

gularisation fiscale doit permettre d'enranger 400 millions d'euros en 2006. Un particulier qui ne se serait pas acquitté du précompte mobilier pourra régulariser sa situation en payant un impôt de 15% sur les revenus éludés. Ce taux de 15% vaudra pour les six premiers mois de 2006. Il sera ensuite augmenté. Une taxe de 1,1% visera les branches 21 et 23 dans les produits d'assurance vie, mesure qui doit rapporter 220 millions. La loi-programme prévoira une disposition empêchant de réputer la taxation sur les clients. L'Etat vendra aussi des bâtiments en 2006. Un nouveau mécanisme sera mis sur pied avec la constitution d'une Sicafi. S'ajoute à cela la vente de l'ambassade de Belgique à Tokyo. Du côté des dépenses, le plafond pour la déductibilité de l'épargne-pension passera de 620 euros à 755 euros. Beaucoup de ces mesures restent malheureusement encore très floues dans leurs modalités d'application. ■

Lire en pages 2 et 3



Le Premier ministre Guy Verhofstadt entend encourager l'épargne-pension en relevant le plafond déductible fiscalement, de 620 à 755 euros.

## Le budget de l'Etat dans le vert



**Le gouvernement a également entériné la réforme des fins de carrière.**

«NOUS N'AVONS PAS ÉTÉ ÉLUS pour faire ce qui est agréable. Nous avons été élus pour faire ce qui est nécessaire. Les décisions que nous avons prises sont nécessaires pour l'avenir de notre prospérité et de notre sécurité sociale.» Guy Verhofstadt a ainsi conclu sa déclaration de politique générale, hier à la Chambre. Deux piliers ressortent des intentions gouvernementales pour 2006: le budget de l'Etat, établi sur la base d'une croissance économique de 2,3%, est à l'équilibre, pour la septième année consécutive alors que «la plupart des pays européens

sont confrontés à un déficit», s'est félicité le Premier ministre. La dette est en outre ramenée à 90% du PIB. D'autre part, le gouvernement a également entériné la réforme des (fins de) carrières. Comme prévu, l'âge de la prépension conventionnelle est ainsi relevé à 60 ans, avec des conditions d'ancienneté revues à la hausse. Des dispositions particulières sont prévues pour les restructurations d'entreprises. En résumé, le départ à la prépension ne doit plus être le «premier choix» mais la dernière «bouée de sauvetage» pour les travailleurs âgés, a expliqué en substance Guy Verhofstadt. Les députés votent jeudi la confiance dans le gouvernement violet. ■

Lire en pages 3 et 4

## ÉDITORIAL

### Trop de compromis, trop d'improvisation, trop d'hypocrisie

par Yves Cavalier, rédacteur en chef

**Saluons d'abord ce qui doit l'être: le budget 2006 sera en équilibre. Voilà qui est fait. Pour le reste, tant les syndicats que la FEB au nom du patronat ont manifesté leur déception au regard de mesures qui combinent tant bien que mal décisions de fond d'un côté (en matière sociale notamment), trucs et ficelles de l'autre (en matière budgétaire en particulier). Finalement, les seuls qui ne se sont pas exprimés dans ce concert de réactions, ce sont les citoyens eux-mêmes. Et pourtant, c'est bien eux qui vont être les dindons de cette mauvaise farce que vient de**

**leur jouer Didier Reynders. Avec son sens du compromis avec les socialistes, le ministre des Finances a accepté d'imposer les plus-values générées par les Sicav de capitalisation d'un impôt de 15%. Avec une dose d'hypocrisie, il précise que cela ne concernera que les Sicav investies à 40% ou plus en obligations et que, donc, cela incitera les épargnants à prendre plus de risques. Et avec son sens de l'improvisation, il n'est pas encore capable de préciser si cet impôt touchera uniquement les intérêts versés par ces obligations ou alors l'ensemble de la plus-value?**

**Lorsque la Sicav sera revendue? Ou de manière systématique, chaque année? Que le PS ne pavoise pas. Ceux qui détiennent des Sicav d'obligations, ce ne sont pas les grands capitalistes. Ce sont des centaines de milliers de petits épargnants à côté de ceux qui ont rapatrié leur argent en confiance dans le cadre de la DLU. Dès lors, le seul capital qu'affectera le coup de Jarnac que vient de porter Verhofstadt II au monde de l'épargne, c'est le capital confiance de ce triste gouvernement. ■**

## SIDÉRURGIE

### Arcelor: déjà 548 emplois créés à Liège

**Avec 548 emplois «programmés», la Sodie est en avance sur ses objectifs.**

LE SIDÉRURGISTE Arcelor a tiré un bilan initial des différentes actions qu'il a entreprises dans le but de compenser les 2.700 pertes d'emplois que provoquera, à l'horizon 2009, la fermeture de la phase à chaud liégeoise. Lire en page 7

## BOURSE

### Telenet entre en trébuchant à la Bourse de Bruxelles

**Le titre a perdu plus de 9% à la clôture de sa première séance sur Euronext Bruxelles.**

L'ACTION de l'opérateur flamand de réseaux câblés Telenet a accusé mardi un lourd recul, cédant 9,05% à 19,1 euros à la clôture de sa première séance sur Euronext Bruxelles. Le titre

avait déjà été proposé à la limite inférieure de sa fourchette indicative de prix, comprise entre 21 et 25,50 EUR. Les analystes expliquent cette sanction du marché par le fait que les investisseurs doutent des projets de la société, et aussi par le fait que le prix d'introduction de l'action était trop élevé. Malgré ce recul, la compagnie, concurrente de Belgacom, remplit déjà, avec notamment une

capitalisation boursière de 2,1 milliards d'EUR, toutes les conditions pour entrer dans le Bel 20 l'année prochaine. Par ailleurs, le distributeur d'électricité Electrabel, filiale du groupe français Suez, a indiqué hier avoir vendu sa participation dans Telenet à l'occasion de l'introduction en Bourse de celui-ci. Cette cession dégagera une plus-value de 136 millions d'EUR. ■ Lire en page 10

## MON ARGENT

### Bourses: le blues américain a de l'avenir

Pages 12 à 15

CELA FAIT maintenant près de deux ans que les indices américains stagnent par rapport à leurs homologues européens qui, eux, s'affichent en net progrès. Et pourtant, l'économie américaine tourne nettement mieux que celle du Vieux Continent. Les raisons ne manquent pas

pour expliquer cette étonnante contradiction. Passage en revue dans Mon Argent. Coup d'oeil également sur la stratégie de quelques analystes et les valeurs à éventuellement repêcher... Dans Mon Argent, cette semaine, on vous dit tout sur la manière de réduire votre pré-

compte immobilier. Comme c'est au contribuable d'effectuer la démarche, de belles économies leur passent souvent sous le nez. Enfin, Mon Argent passe au crible le traitement fiscal et successoral des cohabitants légaux par rapport aux couples mariés.

SOMMAIRE

Événement ..... p. 2 à 4  
 Économie ..... p. 5 et 6  
 Entreprise ..... p. 7 à 9  
 Finance ..... p. 10 et 11  
 Mon argent ..... p. 12 à 15  
 Entreprendre forum pme ..... p. 16  
 Business class ..... p. 17  
 Espace culture ..... p. 18  
 Marchés ..... p. 19 à 33

## MARCHÉS

■ Le dollar remonte avant la publication d'un compte rendu de la Fed.  
 ■ Le pétrole est reparti à la hausse après un rapport de l'AIE.

## VALEURS

■ Belges: Le marché a boudé Telenet tandis que Galapagos s'est à nouveau distingué.  
 ■ Étrangères: Marks and Spencer a soutenu la tendance à Londres.

## WALL STREET

■ L'indice Dow Jones a fait de la résistance à New York, soutenu par de bonnes nouvelles en provenance notamment d'Alcoa et Genentech. **p. 19**

## EN DIRECT SUR WWW.LECHO.BE

■ Les réactions à la déclaration de politique fédérale prononcée par le Premier ministre devant la Chambre hier, dont une conférence de presse de la CSC.  
 ■ Les résultats de Datalink, Monsanto et Snecma ainsi que le chiffre d'affaires trimestriel de Carrefour.

**TRIFINANCE**  
 Focus on Financial Functions

N'y a-t-il que vous pour piloter le projet de consolidation ?

Ou faites-vous appel à un manager de Trifinance : Appelez au 02 712 08 90 ou 03 201 25 60 www.trifinance.be

Finance Project Teams • Interim Management • Recruitment & Selection

